

Excuses exigées pour l'expulsion d'un bar de deux homosexuels qui s'embrassaient

Écrit par L'actualité

Lundi, 01 Septembre 2014 02:21 -

MONTREAL – Des excuses et des mesures de prévention sont exigées de la part d'un établissement licencié montréalais qui aurait expulsé deux étudiants masculins qui s'embrassaient, vendredi dernier.

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) a fait part de ces demandes envers Le Saint-Sulpice dans un communiqué publié dimanche après-midi.

Le regroupement étudiant parle d'une «expulsion déraisonnée» survenue dans le cadre d'une soirée d'intégration de la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Vincent Fournier Gosselin, secrétaire général de la FAÉCUM, a affirmé que «ce comportement homophobe est tout simplement inacceptable».

Il croit que les étudiants ont subi un préjudice en raison de leur orientation sexuelle et il demande à l'établissement de la rue Saint-Denis de corriger la situation.

Il ajoute même que son association pourrait aller plus loin et encourager ses membres à bouder l'établissement.

«On représente 82 associations étudiantes et 40 000 membres. Il y a une quantité importante d'événements qui sont organisés dans des bars; (...) ça va avoir un impact sur notre choix des bars, ensuite», a-t-il déclaré lors d'une entrevue avec La Presse Canadienne.

Rappelons que des faits semblables se seraient produits au Boudoir Lounge, à Québec, moins de trois semaines plus tôt. Les propriétaires de cet établissement se sont excusés depuis et ont congédié le responsable de l'acte discriminatoire.

Excuses exigées pour l'expulsion d'un bar de deux homosexuels qui s'embrassaient

Écrit par L'actualité

Lundi, 01 Septembre 2014 02:21 -

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal s'attend au même genre de message de la part du café-bar Le Saint-Sulpice pour que ce genre de comportements ne se reproduise plus.

La Presse Canadienne a tenté d'obtenir des explications de la part du bar Le Saint-Sulpice, dimanche soir.

«Le conseil d'administration statuera prochainement, aussitôt qu'il aura entendu tous les témoins de l'événement», s'est contenté de dire Grégory Bas, gérant de l'établissement. Il a fait savoir que le propriétaire du bar, Maurice Bourassa, n'était pas disponible pour répondre aux questions de la presse.

Cet article [Excuses exigées pour l'expulsion d'un bar de deux homosexuels qui s'embrassaient](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Excuses exigées pour l'expulsion d'un bar de deux homosexuels qui s'embrassaient](#)